

Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (1920)
Heft: 2

Vorwort: Notre annexe N° 1
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

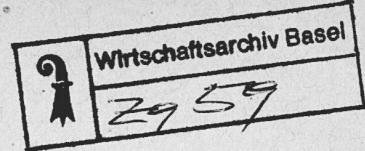
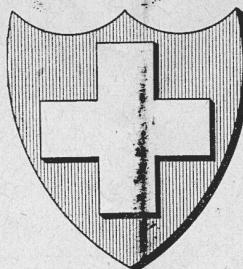
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



BULLETIN MENSUEL N° 2



JUILLET 1920

Chambre de Commerce Suisse en France

SIÈGE SOCIAL : 61, Avenue Victor-Emmanuel III, PARIS (8^e)

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
COMMERSUIS-PARIS
TÉLÉPHONE : **ÉLYSÉES 54-94**

Heures de réception et d'ouverture de la Salle
de Lecture :

De 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures

PRÉSIDENT D'HONNEUR
M. ALPHONSE DUNANT, Ministre de Suisse en France

COMITÉ DE DIRECTION

M. F. DOBLER, *Président*; M. A. DUPLAN, *Vice-Président*.
MM. G. BRANDT, J.-L. COURVOISIER, F.-E. HIRT et J. DE REYNIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. F. DOBLER, *Président*; M. A. DUPLAN, *Vice-Président*.
MM. F. BRANDT, J.-L. COURVOISIER, C. DELAPRAZ, CH. GAY, F.-A. GRAF,
H. GUNTHER, H. HEER, F.-E. HIRT, A. JAM, C. KELLER, A. J. MARET, E. MONVERT
J. DE REYNIER, A. REYMOND, A. STIRLIN et WOLFER-SULZER.

Trésorier : M. Ch. COURVOISIER-BERTHOUD, 15, Rue Richer.

Secrétaire-Général : M. JACQUES DE PURY.

NOTRE ANNEXE N° 1

Dans sa séance du 31 mai, la division des TRANSPORTS ET DOUANES de la C. C. S., réunie sous la présidence de M. Ernest Monvert, a pris connaissance d'une étude présentée par l'un de ses membres sur *les principales conditions en usage en France pour les importations d'outre-mer* et a émis le vœu que ce travail, destiné à familiariser les importateurs avec les usages du *Trafic maritime*, fût mis à la disposition des membres de la Chambre, par l'intermédiaire de notre Bulletin mensuel.

Nous avons très volontiers accédé à ce désir et, en signalant à nos lecteurs notre Annexe n° 1, nous croyons utile de leur faire

remarquer que cette étude a simplement un but de vulgarisation et qu'elle ne prétend pas embrasser toute la matière si vaste et si complexe des transports maritimes.

Pour les cas d'espèces, les intéressés voudront bien s'adresser aux spécialistes. Nous nous ferons un plaisir, en ce qui nous concerne, de transmettre les questions qui pourraient nous parvenir à ce sujet, à notre division : « Transports et Douanes ».

SECTION DE LYON

La réunion préparatoire dont il a été question dans notre dernier Bulletin, a eu lieu le